



PAR TELECOPIEUR ET PAR COURRIER : (450) 638-5919

Québec, le 14 mars 2002

Monsieur Bernard Armand, directeur général
Ville de Saint-Constant
147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant (Québec) J5A 2G2

**Objet : Projet de construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine
à l'autoroute 15**

Monsieur le Directeur général,

Lors de la séance publique du 19 février dernier, en soirée, la commission chargée de l'examen du projet précité a adressé aux municipalités les demandes suivantes et n'a reçu aucune réponse de votre part jusqu'à maintenant :

- à combien estimez-vous le manque à gagner des Villes pour les taxes qu'elles auraient pu prélever, au cours des 30 dernières années, sur les terrains qui ont été expropriés par le MTQ pour la réalisation de l'autoroute 30 ?
- combien coûteraient aux municipalités les aménagements à frais partagés avec le MTQ qu'elles prévoient effectuer si l'autoroute 30 est mise en place selon le tracé nord ?
- à combien les municipalités estiment-elles l'entretien annuel des voies d'accès prévues dans l'option tracé nord ?
- ces dépenses constituent quelle proportion du budget d'opération annuel de chacune des municipalités ?

...2

La référence à ces questions se trouve au document DT3, à partir de la page 27 (voir annexe).

Compte tenu que la deuxième partie de l'audience publique débutera le 25 mars prochain, la commission souhaite recevoir ces renseignements dans les meilleurs délais.

Vous remerciant de votre diligence, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j.